

Demande d'orientation

- Proposée par l'enseignant·e de 2e ;
- Adressée jusqu'au 31 janvier au Service de l'enseignement (SEN) qui peut recueillir l'avis complémentaire du/de la psychologue scolaire.

Décision d'orientation et visite de classe

- Adressée aux parents par courrier postal ;
- Invitation à visiter la future classe.

Localisation

Saignelégier
Ecole primaire / Juventuti
Rue Bel-Air 5

Déplacements

Déplacements organisés en taxi ou bus scolaire

- pour les élèves résidant dans une autre commune que celle dans laquelle se situe la classe de transition.

CLASSE DE TRANSITION

Brochure de présentation destinée aux parents des élèves concerné·e·s par la demande de mesure pédagogique

Spécificités

- programme de 3e réparti sur deux ans ;
- 24 leçons d'enseignement par semaine, comme les autres classes de 3e ;
- disciplines identiques à celles d'une classe de 3e ordinaire ;
- fréquentation de la classe de transition comptant pour une seule année scolaire.

Effectif et enseignement

- Petit effectif, groupe réduit ;
- Encadrement par un·e enseignant·e spécialisé·e ;
- Approches et supports d'apprentissage variés (notamment en lecture) ;
- Recours à la manipulation;
- Activités ludiques d'apprentissage;
- Apprentissage par le mouvement ;
- Prise en compte du rythme de l'élève.

Objectifs d'apprentissages

- Objectifs du plan d'études romand (PER) répartis sur deux ans ;
- Travail sur la confiance en soi, la gestion des émotions ;
- Acquisition progressive des connaissances et compétences attendues en début de 4e ordinaire.

Rencontres et collaboration

- Collaboration étroite entre la famille, l'école et les thérapeutes concerné·e·s ;
- Entretien individuel proposé en cours d'année scolaire.

Bulletin scolaire

- Délivré à la fin de chaque année scolaire.